



#compost

#compostage

#déchet

COMPOSTAGE: QUE PEUT-ON METTRE?

Structure: Réseau Compost Citoyen

Difficulté : facile











Agroécologie

Alimentation

Associations

Déchet

France

Occitanie

D'un point de vue environnemental et économique, il est dans l'intérêt de chacun de composter le plus possible ses déchets organiques. Alléger sa poubelle permet de ne pas encombrer décharges et incinérateurs. Quelles matières composter ? Tout est question de choix et de dosage. Avec l'expérience, vous pourrez vous autoriser de nombreux apports auparavant «interdits». Pour rappel, dans la nature, tout ce qui est d'origine animale et végétale finit par se composter.

Tout est question de conduite du compostage (ce qui est vrai pour tous les déchets





alimentaires), d'équilibre des apports (matière sèche / carbonée et humide / azotée), de brassages réguliers pour bien mélanger et en assurer l'aération, de quantités apportées pour monter suffisamment en température... De la viande en petits morceaux, des arêtes de poisson, des carapaces de crevettes, bien mélangées aux autres matières, réparties de manière homogène et recouvertes avec du broyat peuvent être compostées sans nuisance. Les déchets de cuisine et de table sont tous considérés, règlementairement parlant, comme des sous-produits animaux dès lors qu'ils sont passés par une cuisine, qu'ils contiennent ou non de la viande. Les restes de viande sont donc des biodéchets dont la valorisation reste un objectif législatif.

Liens

https://reseaucompost.org/sites/default/files/2024-03/Fiche%20technique%20n%C2%B012%20V2%284%29.pdf